

AVIS PUBLIC

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
1^{ER} DÉCEMBRE 2025, À 19 H**

BUDGET 2026 ET PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2035

PRENEZ AVIS que le conseil d'arrondissement tiendra une séance extraordinaire le **1^{er} décembre 2025, à 19 h**, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au 815, rue Bel-Air, 2^e étage. Au cours de cette séance, le conseil dressera le budget 2026 et adoptera la planification budgétaire du programme décennal d'immobilisations 2026-2035 de l'arrondissement du Sud-Ouest.

Conformément à l'article 144.6 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre C-11.4), les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur ce budget ou ce programme.

Fait à Montréal, le 21 novembre 2025.

Le secrétaire d'arrondissement,
Daphné Claude